

Compte rendu de la réunion du 4 avril 2014

Membres présents

José VIÉ, Jacky HERVOUET, Francis PETITCOLLOT, Marie-Claude MOREAU, Fany GILBERT, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Michaël LESCUREUX, Michel NAUDIN, Jean-Baptiste PEYRAUD, Raymond THILLOU, Daniel TRUCHY et Florence VIÉ

Membre absent excusé

Céline PARIGOT (représentante du comité directeur)

Point sur le championnat

12ème journée de championnat du 23/02/14	
Carton jaune	Mathieu VANNESTE (Senan 1) Grégory POINCELET (Saint-Aubin)
Forfait général (amende de 46 €)	AFC Auxerre

13ème journée de championnat du 02/03/14	
Carton jaune	Jean-Christophe NICOLAS (Pont-sur-Yonne) Aurélien HENRY (Esson)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Villeneuve-la-Guyard (nom du dirigeant non indiqué)
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Les Bries (feuille blanc)
Équipe incomplète en début de match	Merry-la-Vallée score match Saint-Siméon/Merry-la-Vallée: 3-0 et 1 pt pour Merry

Coupe de l'Yonne du 09/03/14	
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Escamps
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Augy et Escamps (feuille bleu)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	Chtack score match Chtack/Soucy : 0-3 et 2 pts de moins au championnat pour Chtack (conformément au règlement sportif, rubrique C/3 § 4)

14ème journée de championnat du 16/03/14

Carton jaune	Cédric VOISIN (Envol Rive Droite) Fabrice MANNEVEAU (Véron)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Augy et Beaumont 2
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Beaumont 1 et Bussy-en-Othe (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Escamps (nom du dirigeant non indiqué)
Cas particulier : 3 cartons jaunes pour l'équipe de Véron, soit 1 pt de moins au classement	

Coupe de l'Yonne du 23/03/14 et journée de rattrapage

Carton jaune	Mathieu VIGREUX (Chemilly) Françoise CLEMENT (FMC Sens) Mathieu VANNESTE (Senan 1) soit 2 cartons jaunes en moins de dix matches = un carton rouge (joueur suspendu le 30/03/14 et amende de 8 €) Vincent FUENTES (Véron)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Chemilly
Licence sans photo (5 €)	Samir NASER-ALLAH (Avicenne)
Carton rouge direct (amende de 8 €)	Kevin GALLIFET (Senan 1), soit 1 pt de moins au classement pour Senan 1 Julien MARCHAL (Véron), soit 1 pt de moins au classement pour Véron
Cas particulier : 3 cartons jaunes pour l'équipe de Senan 1, soit 1 pt de moins au classement	

Journée de rattrapage du 30/03/14

Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Montacher
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Augy (feuille bleu) Avicenne et Domats (feuille blanc)
Licence sans photo (5 €)	Jérémy EGOUY (Saint-Siméon) Gustave LUBIN (Villeneuve-la-Guyard)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Les Bries</u> score match Les Bries/Alliance Nord : 0-3 et 1 pt pour Les Bries <u>Irancy</u> score match Irancy/Véron : 0-3 et 1 pt pour Irancy

Pour information : Sanction sportive prise à l'encontre du club Alliance Nord pour fraude sur identité de l'arbitre : score du match Alliance Nord/Villeroy du 23 février 2014 : 0-3 et 0 pt pour Alliance Nord.

Tirage de la Coupe

Résultat du tirage des matches des quarts de finales qui se joueront le dimanche 13 avril 2014

Coupe Challenge
Laroche / Esnon
Charbuy / Alliance Nord
ACSRA / Envol Rive Droite
Auxerre United / Piedalloues 1

Coupe Consolante
FMC Sens / Chéu
Stade Auxerrois 1 / Noé
Avicenne / Stade Auxerrois 2
Beines / Bussy-en-Othe

Rappel : en cas d'égalité de score à l'issue du temps réglementaire, des prolongations en deux mi-temps de 10 mn sont prévues. En cas de nouvelle égalité, il sera procédé à l'épreuve des 5 tirs au but.

Sondage refonte du championnat

Le groupe de travail s'est réuni afin d'affiner les propositions de modification du championnat qui seront ensuite soumises au vote des clubs, dans un 1^{er} temps de façon informelle par message, puis au vote officiel lors de la réunion annuelle.

Ces propositions découlent des vœux envoyés par certains clubs suite au sondage réalisé le 22 novembre 2013.

1ère proposition

Pas de changement

2ème proposition

Maintien des 2 premiers groupes A et B en l'état puis constitution de 5 groupes (*2 nord et 3 sud* ou *3 nord et 2 sud* en fonction des équipes inscrites en début de championnat). Ces groupes seront composés de 8 à 10 équipes au maximum

Les montées et les descentes ne se feront que dans la même zone géographique.

Les équipes du centre (Jovinien ou Migennois) compléteront les zones nord et sud selon les besoins

Avantages

Attrait du championnat conservé avec l'opportunité de monter dans les groupes A et B

Moins de déplacements pour les équipes des groupes nord et sud

Inconvénient

Les équipes des groupes inférieurs se rencontreront régulièrement, d'où un risque de monotonie au cours des saisons à venir

3ème proposition

Constitution de 7 groupes entièrement géographiques (*3 nord et 4 sud* ou *4 nord et 3 sud* en fonction des équipes inscrites en début de championnat). Ces groupes seront composés de 8 à 10 équipes au maximum

En fin de championnat, 1 journée de finale sera organisée :

1^{er} du groupe A nord – 1^{er} du groupe A sud

2ème du groupe A nord – 2ème du groupe A sud

etc

Les montées et les descentes ne se feront que dans la même zone géographique

Les équipes du centre (Jovinien ou Migennois) compléteront les zones nord et sud selon les besoins

Avantage

Moins de déplacements

Inconvénients

Les équipes se rencontreront régulièrement, d'où un risque de monotonie au cours des saisons à venir

Pour maintenir dans les zones géographiques des groupes composés par des équipes ayant un même niveau de jeu, il sera nécessaire de constituer des groupes comportant moins d'équipes, donc moins de matches à jouer

Les clubs recevront par mail un questionnaire à compléter en cochant la proposition choisie.

Championnat féminin, jeunes et vétérans

La commission souhaite développer l'activité football en direction des féminines, des jeunes et des vétérans sous la forme soit d'un championnat à 6 ou de plateaux pour les jeunes ou tout simplement de rencontres amicales.

Les clubs sont invités à compléter le questionnaire qui leur parviendra prochainement.

Commission d'application des règlements

Journée de Coupe du 23/03/14 :

Carton rouge direct au joueur Kevin GALLIFET (Senan 1) sanctionné par un match automatique et 2 fermes

Carton rouge direct au joueur Julien MARCHAL (Véron) sanctionné par un match automatique et 2 fermes

Questions diverses

➤ Le club de Paron s'est porté candidat pour accueillir la réunion annuelle du 27 juin 2014. La commission accepte sa candidature.

➤ Lors des précédents matches de Coupe, des erreurs ont été constatées sur le classement qui apparaît sur le site. En effet, le programme informatique n'avait pas pris en compte le décalage de la 1ère journée pour les groupes constitués de 4 équipes. La commission présente ses excuses pour ces désagréments.

➤ Le club de Villeneuve-la-Guyard porte réclamation suite à des dégradations commises par un club adverse. La commission ne peut pas donner suite à cette affaire faute de preuves présentées. Il est préconisé de faire à l'avenir constater toutes dégradations d'après-match à l'arbitre de la rencontre ainsi qu'au dirigeant du club adverse.

➤ Matches reportés

Chevannes 2 / Chevannes 3 : 13 avril 2014

Avicenne / Pont-sur-Yonne : 1^{er} mai 2014

Escamps / ACSTA : 4 mai 2014

➤ En hommage à Christian GUILLAUD, la coupe Challenge portera désormais son nom.

➤ Le nouveau site UFOLEP football sera opérationnel dès le 11 mai prochain : www.ufolepyonne.org, onglet activités, football à 7.

➤ Une formation des arbitres régionaux a eu lieu le 15 mars 2014. 6 arbitres se sont présentés pour devenir arbitres régionaux, 5 ont été reçus

Michaël LESCUREUX (Pont-sur-Yonne)

Thierry GILBERT (Saint-Valérien)

José CABREIRA (Vinneuf-Courlon)

Christophe BONY (Beaumont)

Vincent HOUAT (Chevannes)

La prochaine formation des arbitres départementaux se déroulera le samedi 10 mai 2014.

➤ Les prochaines rencontres des 1/4 de finales de la Coupe Nationale à 11 se joueront le 20 avril 2014. Une tripléte d'arbitres de l'Yonne ira arbitrer dans l'Aube.

Date de la prochaine réunion Mercredi 7 mai 2014 à 20 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU